

Faculté de droit &
science politique



Licence Droit

Parcours administration publique



LICENCE
PROFESSIONNELLE
CONTRÔLÉE
PAR L'ÉTAT



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*


UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

Présentation de la formation

La Licence mention Droit, parcours Administration publique, a pour mission de former les étudiants aux enjeux, aux savoirs et aux pratiques propres aux métiers de la fonction publique. Accessible en troisième année à Reims, ce parcours s'inscrit dans une logique de spécialisation progressive, en s'adressant à des étudiants issus d'un cursus juridique mais aussi à des profils non juristes souhaitant se réorienter vers les carrières administratives. La formation repose sur une approche pluridisciplinaire, combinant

enseignements juridiques fondamentaux, culture administrative, méthodologie des concours et ouverture sur les grands enjeux contemporains de l'action publique (transition écologique, réforme de l'État, construction européenne, etc.). Elle s'attache à développer chez les étudiants les qualités attendues de futurs cadres : rigueur, capacité d'analyse, sens du service public et aptitude à communiquer efficacement à l'oral comme à l'écrit.

Les objectifs

L'objectif de cette licence est de préparer les étudiants à intégrer la fonction publique par la voie des concours. Elle leur permet d'acquérir des connaissances solides en droit public, une compréhension approfondie des institutions et une culture générale adaptée aux attentes des recruteurs publics.

La formation entraîne les étudiants aux épreuves écrites et orales des concours (dissertation, note, rapport, entretien avec jury) et développe des compétences transversales : capacités d'analyse, expression écrite et orale, organisation, et usage des outils numériques.

Les compétences acquises

Maîtriser les concepts spécifiques des disciplines juridiques - Maîtriser les concepts spécifiques des disciplines juridiques - Comprendre le contexte institutionnel, historique et politique de la réglementation juridique - Comprendre le contexte institutionnel, historique et politique de la réglementation juridique - Maîtriser l'expression et la communication écrite et orale - Maîtriser l'expression et la communication écrite et orale - Maîtriser les usages digitaux et numériques - Maîtriser les usages digitaux et numériques - Positionnement et action en responsabilité vis-à-vis d'un champ professionnel- Positionnement et action en responsabilité vis-à-vis d'un champ professionnel

Programme des enseignements

Semestre 5

UE	Enseignements	ECTS
UE 5.1 - Droit constitutionnel et institutions politiques	Droit constitutionnel OU libertés fondamentales en L3; Histoire politiques et institutionnelle	6
UE 5.2 - Institutions nationales et territoriales	Institutions administratives ; Enjeux et moyens de la réforme de l'état	6
UE 5.3 - Droit public financier	Droit budgétaire ; Finances locales	6
UE 5.4 - Méthodologie concours	Méthodologie de l'écrit - rapport, composition ; Méthodologie de l'oral	6
UE 5.5 - Outils et langage - culture générale	Anglais 1 (concours) ; Environnement numérique ; Culture générale 1 (concours)	6

Semestre 6

UE	Enseignements	ECTS
UE 6.1 - Droit administratif général et spécial	Droit administratif OU Droit administratif des biens en L3 ; Droit et obligations des agents publics	6
UE 6.2 - Environnement social et européen	Institutions et politiques sociales ; Construction européen	6
UE 6.3 - Pratique professionnelle	Stage 3 semaines	6
UE 6.4 - Étude professionnelle	Dossier professionnel/ Études métiers/ mini-mémoire (TER)	6
UE 6.5 - Outils et langage - culture générale	Anglais 2 (concours) ; Culture générale 2 (concours) ; Compétences extra-académiques	6

Formation et débouchés

Rythme de formation :

La formation se déroule à temps plein, en présentiel, avec un stage obligatoire de trois semaines au semestre 2, réalisé pendant la suspension des cours à Pâques. Le stage se fait en administration ou, avec accord, dans une structure en lien avec les administrations, et donne lieu à un rapport écrit évalué. Au second semestre, les étudiants choisissent entre un mini-mémoire encadré ou un dossier professionnel sur un corps ou cadre d'emplois, intégrant des témoignages de professionnels.

Modalités d'accès :

L'admission en Licence mention Droit, parcours Administration publique, est ouverte aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou équivalent (niveau IV), condition obligatoire pour intégrer la formation. La sélection se base principalement sur l'examen du dossier scolaire, la cohérence du parcours et la motivation du candidat, qui peut être évaluée lors d'un entretien avec l'équipe pédagogique.

Après la formation :

La Licence mention Droit parcours Administration publique forme des juristes aptes à se présenter aux concours administratifs de catégorie A (ex. concours d'accès aux Instituts régionaux d'administration, d'Attaché territorial, d'Inspecteur des Finances...) ou de catégorie B (secrétaire d'administration, rédacteur territorial principal, rédacteur territorial, contrôleur des Finances...). Elle prépare aux emplois dans le secteur public ou au sein de structures privées en lien avec le secteur public.

Contact

UFR Droit et Science Politique
57 Rue Pierre Taittinger - 51100 REIMS
03.26.91.38.38
lap@univ-reims.fr
<https://www.univ-reims.fr/cc>

Responsables pédagogiques :

M. Laurent DERBOULLES
M. Jean- michel BRICAULT

Informations complètes



<https://lc.cx/wskD-C>